

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

Date de la convocation : 26 novembre 2021

Date d'affichage : 26 novembre 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil vingt,

Le vendredi trois décembre à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Victor Dehaine, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 26 novembre 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

M. Eddy ROLIN est élu secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales et procède à l'appel nominal des élus et procède à l'appel des élus :

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; M. Clément WALBROU, Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, M. ROSKOSCHNY Maxime, M. Franky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Mme Françoise WARNEYS, Conseillers municipaux.

Étaient excusée : Mme Domitille DENEUVILLE ayant donné procuration à M. Bertrand TRINEL.

Lesquels forment l'unanimité des élus en exercice

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil municipal débute.

Les membres signent la feuille de présence.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2021.**

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Les membres présents procèdent à la signature.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL
--

- Nomination de Mme WARNEYS au CCAS : administratrice élue suite à la démission de Mme PHILIPPOT ;
- Nomination de Mme HELLEBOID au CCAS : administratrice nommée suite à la démission de Mme PHILIPPOT, remplacée par Mme WARNEYS, administratrice élue ;
- La commune a obtenu une subvention départementale au titre de l'aide à la sécurisation des routes départementales (ASRDA) pour la rue de Merville ;
- Un pan de mur menaçant à l'école a été mis en sécurité par étayage. Dans l'attente de l'expertise et des réparations, la classe est transférée temporairement dans l'annexe de la médiathèque ;
- Suite aux inondations, aucune habitation n'a été touchée.

INTERCOMMUNALITE

1. Usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif – Accord de transfert à la CCFL et d'adhésion de la communauté de commune au Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **DECIDER** du transfert de la compétence « usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif » à la Communauté de Communes de Flandre-Lys sous réserve de l'arrêté préfectoral actant la modification des statuts de la C.C.F.L. ;
- **APPROUVER** l'adhésion de la C.C.F.L. dont la commune est membre au syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent dossier.

2. Instruction des actes et autorisations d'urbanisme – Autorisation de signature de l'avenant à la convention de mise à disposition du service commun de la CCFL.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **APPROUVER** l'avenant n°1 de la convention de mise à disposition du service commun ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent dossier ;
- **IMPUTER** les dépenses inhérentes à ce service sur le budget de la commune de l'exercice correspondant.

3. Piscine intercommunale Ondine - Autorisation de signature de la convention de mise à disposition du service commun de la CCFL.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** la prise en charge du montant forfaitaire de 35 € par classe et par séance pour l'école Antoine de Saint Exupéry ;
- **ETANT PRECISE** qu'il revient à la commune de se charger de la commande de bus, la CCFL effectuant un remboursement des frais de transports en fin d'année scolaire sur présentation des factures acquittées ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention ci-annexée et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

FINANCES

4. Provisionnement pour risques réels

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **DECIDER** d'opter pour le régime semi-budgétaire de droit commun.

5. Budget principal de la ville 2021 – Provisions pour litiges – Constitutions et reprises

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

- **DECIDER** de constituer une dotation aux provisions pour risque d'un montant de 75 000 € au titre de l'année 2021 concernant le contentieux des ressources humaines suite à un licenciement ;
- **DECIDER** de constituer une dotation aux provisions pour risque d'un montant de 8 000 € au titre de l'année 2021 concernant le contentieux le domaine des pouvoirs de police du Maire suite à la non-reconduction d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ;
- **INSCRIRE** les crédits afférents à ces opérations au budget principal en 2021 au compte 6815 ;
- **PRECISER** que ces provisions seront reprises dès que les risques seront éteints ou réalisés.

6. Imputation des dépenses au compte 6232 – Fêtes et Cérémonies.

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **PRENDRE EN CHARGE** les dépenses suivantes au compte 6232 – Fêtes et Cérémonies :
 - D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations et illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors des cérémonies officielles et inaugurations ;
 - Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles ;
 - Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations et contrats ;
 - Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakemonos) ;
 - Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;
 - Les frais de restauration, de séjours et de transport des représentants municipaux (élu accompagné, le cas échéant, de personnes extérieures) lors de déplacements individuels et collectifs, de rencontres

nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales ;

- **PRECISER** que les dépenses ci-dessus affectées au compte 6232 seront reprises au budget dans la limite des crédits votés chaque année.

7. Aménagement d'un chemin piétonnier sécurisé en sortie d'agglomération le long de la RD 916 – Autorisation de signature de la convention avec le Département du Nord.

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention ci-annexée et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

8. Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Autorisation de signature de la convention de financement avec l'Académie de Lille.

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention ci-annexée et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

9. Budget primitif 2022 - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement.

Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de la commune avant le vote du budget primitif 2021 selon le tableau ci-après :

Chapitre / Désignation	Crédits votés au BP 2021 en €	Montant autorisés en €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 556.00	5 389.00
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	230 629.90	57 657.48
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	60 604.80	15 151.20
TOTAL	312 790.70	78 197.68

URBANISME

10. SIDEN-SIAN – Adhésion de nouvelles communes.

Après avoir entendu le rapport de M. Eddy ROLIN, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **ACCEPTER** l'adhésion au SIDEN-SIAN :
 - Des communes d'Etaves-et-Bocquiaux (Aisne) et de Croix-Fonsomme (Aisne) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine — Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).
 - Des communes d'Anizy-le-Grand (Aisne), Brancourt-en-Laonnois (Aisne), Chaillevois (Aisne), Pinon (Aisne), Prémontré (Aisne), Royaucourt-et-Chailvet (Aisne) et Urcel (Aisne) avec transfert de la compétence Assainissement Collectif.
 - Des communes d'Arleux (Nord), Haspres (Nord), Hellemmes (Nord), Herrin (Nord), La Gorgue (Nord), Lauwin-Planque (Nord), Marchiennes (Nord), Obrechies (Nord), Corbehem (Pas-de-Calais), Fleurbaix (Pas-de-Calais), Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais), Haucourt (Pas-de-Calais), Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) et Izel-lès-Equerchin (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- **ETANT PRECISE** que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN doivent être telles que prévues dans les délibérations no 16/266, 17/267, 18/268, 19/269, 20/270, 21/271, 29/279, 30/280, 31/281, 26/276, 27/277, 28/278 et 33/283 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 12 novembre 2020, les délibérations n o 33/341 et 34/342 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 17 décembre 2020, les délibérations no 24/77, 27/80, 28/81, 29/82 et 30/83 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 17 juin

2021 et les délibérations no 20/109 et 33/122 adoptées par le Comité du SIDEN SIAN du 23 septembre 2021.

11. Acquisition de la parcelle A1679 - Servitude de M. PEAGE.

Après avoir entendu le rapport de M. Eddy ROLIN, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **APPROUVER** la proposition d'acquérir la parcelle cadastrée A1679 d'une superficie de 107 m² ;
- **ETANT PRECISE** que les héritiers se sont accordés pour un prix de vente fixé à 15 € (quinze euros) du mètre carré ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain ;
- **AUTORISER** à signer les documents nécessaires et à mandater les sommes correspondantes au BP 2022.

12. Cession d'une parcelle appartenant au CCAS au SIDEN-SIAN – Autorisation de signature des actes notariés.

Après avoir entendu le rapport de M. Eddy ROLIN, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **DONNER** son accord au CCAS sur le principe de la cession partielle de la parcelle cadastrée ZD 97 au profit du SIDEN-SIAN pour une surface de 25 m² et un montant de 1 500 €, afin d'y installer une pompe de refoulement.

13. Instauration d'un droit de préemption urbain suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Après avoir entendu le rapport de M. Eddy ROLIN, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **MAINTENIR** le droit de préemption urbain simple sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

14. Commerces - Ouvertures dominicales 2022.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** une dérogation au repos dominical des commerces de la commune sans distinction d'activité commerciale, aux dates suivantes :

Le 02/09/2022 ;

Le 04/12/2022 ;

Le 11/12/2022 ;

Le 18/12/2022.

- **AUTORISER** Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

15. Plan communal de sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) – Convention avec le SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) pour l'élaboration des documents – Approbation et autorisation de signature.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la Convention de partenariat entre la commune et le SYMSAGEL pour l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'un Dossier D'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

RESSOURCES HUMAINES

16. Prestation chômage – Autorisation de signature de la convention d'adhésion définissant les modalités de la prestation chômage avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention ci-annexée et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

17. Prestation paie - Autorisation de signature de la convention d'adhésion définissant les modalités de la prestation paie avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer la convention ci-annexée et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

18. Mise à disposition du personnel - Direction du CCAS d'Haverskerque.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **APPROUVER** la mise à disposition à titre onéreux d'un agent de la commune au profit du C.C.A.S. pour une durée d'un an renouvelable avec une durée maximale de trois ans et un temps de travail de deux heures par semaine, à effet rétroactif du 1^{er} novembre 2021 ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition correspondante qui sera annexée à l'arrêté individuel de l'agent.

19. Prévention des risques professionnels et création de la fonction d'Assistant de prévention.

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (15 voix POUR) ;

Le Conseil Municipal décide de :

- **POURSUIVRE** l'engagement de la commune dans une démarche structurée de prévention des risques professionnels, matérialisée par un programme annuel de prévention (ce programme indiquera les

actions prioritaires de prévention prévues pour l'année), amorcée lors de l'adhésion au Pôle Santé-Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Nord ;

- **CREER** la fonction d'Assistant de prévention au sein des services de la collectivité selon la lettre de mission annexée à la délibération ;
- **ETANT PRECISE** que la fonction d'Assistant de prévention ne pourra être confiée à un.e agent de la collectivité que lorsque ce.tte dernier.ère aura suivi la formation obligatoire préalable à la prise de fonction et qu'un plan de formation continue (2 jours l'année qui suit l'entrée en fonction, 1 jour les années suivantes) est prévu en 2022 afin que l'Assistant.e de prévention puisse assurer sa mission ;
- **INDIQUER** qu'à l'issue de cette formation, l'agent sera nommé.e par arrêté qui précisera les conditions d'exercice de la mission d'Assistant de prévention.

La séance est levée à 20h01.

Fait à Haverskerque, le 06/12/2021

Mme Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE,



<p>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/2021</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>1. USAGES NUMERIQUES / NTIC EN MATIERE DE NUMERIQUE EDUCATIF – ACCORD DE TRANSFERT A LA CCFL ET D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE NORD-PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>2. INSTRUCTION DES ACTES ET AUTORISATIONS D'URBANISME – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE COMMUN DE LA CCFL.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>3. PISCINE INTERCOMMUNALE ONDINE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE COMMUN DE LA CCFL.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>4. PROVISIONNEMENT POUR RISQUES REELS.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>5. BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE 2021 - PROVISIONS POUR LITIGES – CONSTITUTIONS ET REPRISES</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>6. IMPUTATION DES DEPENSES AU COMPTE 6232 – FETES ET CEREMONIES.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>7. AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER SECURISE EN SORTIE D'AGGLOMERATION LE LONG DE LA RD 916 – AUTORISATION DE</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD.		
8. APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ACADEMIE DE LILLE.		Adopté à l'unanimité
9. BUDGET PRIMITIF 2022 - OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT.		Adopté à l'unanimité
10. SIDEN-SIAN – ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES.		Adopté à l'unanimité
11. ACQUISITION DE LA PARCELLE A1678 - SERVITUDE DE M. PEAGE		Adopté à l'unanimité
12. CESSION D'UNE PARCELLE APPARTENANT AU CCAS A NOREADE – AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACTES NOTARIES.		Adopté à l'unanimité
13. INSTAURATION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUITE A L'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)		Adopté à l'unanimité
14. COMMERCE - OUVERTURES DOMINICALES 2022.		Adopté à l'unanimité
15. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE		Adopté à l'unanimité

<p>LA LYS (SYMSAGEL) POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE.</p>		
<p>16. PRESTATION CHOMAGE – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION DEFINISSANT LES MODALITES DE LA PRESTATION CHOMAGE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>17. PRESTATION PAIE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION DEFINISSANT LES MODALITES DE LA PRESTATION PAIE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>18. MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL - DIRECTION DU CCAS D'HAVERSKERQUE.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>19. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET CREATION DE LA FONCTION D'ASSISTANT DE PREVENTION.</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>